

Gros plan

 Mai 2008

 Volume 19, n° 1

 Bulletin du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et
de l'assurance contre les accidents du travail

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Marsha Faubert

Nouvelles du Tribunal

Les trois dernières années ont constitué une période de transition au cours de laquelle le Tribunal s'est efforcé de mettre à profit l'ajout de nouveaux décideurs pour réduire le nombre de dossiers actifs. Depuis 2004, l'ajout de 29

nouveaux vice-présidents et de quatre nouveaux membres (membres représentant les travailleurs et membres représentant les employeurs) a transformé son effectif de membres nommés par décret. Les vice-présidents nommés au cours des cinq dernières années représentent maintenant plus de la moitié de l'effectif de vice-présidents, alors que le groupe des membres représentant les travailleurs et des membres représentant les employeurs a été touché de façon moins importante. La formation et le perfectionnement des nouveaux membres nommés par décret ont été au cœur de nombre des activités du Tribunal au cours des dernières années, et cet investissement commence à porter fruit. Le nombre de décisions augmente constamment depuis 2005, et cette productivité accrue permet de faire des progrès importants dans la réduction de l'arriéré de dossiers actifs du Tribunal.

Traitement rapide des appels

L'objectif à long terme, ou l'état d'équilibre visé, se situe à 4 000 dossiers actifs. Lorsqu'il aura atteint cet objectif, le Tribunal pourra de nouveau tenir sa promesse de traitement rapide en offrant des dates d'audience au cours des quatre mois après avoir certifié que les appels sont prêts à aller en audience. Nous espérons que cela se produira vers le milieu de 2009. À la fin du premier trimestre de 2008, le Tribunal avait 4 536 dossiers actifs, une réduction considérable par rapport au sommet de 5 493 dossiers actifs enregistré à la fin du troisième trimestre de 2006. Grâce aux progrès accomplis, d'ici à la fin de 2008, les parties devraient commencer à constater une réduction considérable de la période d'attente d'une date d'audience. Le Tribunal est

voir MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE à page 2

En mémoire de Bob Sherwood

C'est avec tristesse que le Tribunal annonce le décès de Bob Sherwood, membre représentant les employeurs, le 7 avril 2008. Monsieur Sherwood avait été nommé au Tribunal en 2000. Un ancien conseiller municipal de la cité de Markham, Bob était aussi ancien président de la ligue de hockey communautaire de Thornhill et ancien président de la Markham Mobility Foundation pour la défense des personnes handicapées en matière d'accès aux transports en commun. Il enseignait à Seneca College et exploitait RC Sherwood Sales, un distributeur d'articles promotionnels commerciaux. Les funérailles de Bob ont eu lieu à Toronto le 10 avril 2008.

Activités du personnel

Les 17 et 18 janvier 2008, la faculté de droit de l'Université de Toronto a tenu un symposium intitulé *The Future of Administrative Justice*. La conseillère juridique du président du Tribunal, **Carole Prest**, a contribué à ce symposium en tant que membre du comité organisateur avec l'ancien

voir ACTIVITÉS à page 3

MEMBRES DU TRIBUNAL

Depuis la parution du dernier numéro de *Gros plan* (décembre 2007), **Arthur Lust** et **Marcel Trudeau** ont été nommés à titre de membres à temps partiel.

Pendant la même période, **Michael Butler**, **Urich Ferdinand**, **Jay Josefo**, **Colin MacAdam** et **Rob Nairn** ont obtenu le renouvellement de leur mandat de vice-présidents à temps partiel. **Diane Besner** et **Ray Lebert** ont obtenu le renouvellement de leur mandat de membres à temps partiel.

Message de la Directrice suite de la page 1

reconnaissant à ses groupes intéressés de leur patience pendant ce processus de régénération.

Réglementation des parajuristes

L'introduction du nouveau régime de réglementation des parajuristes découlant des modifications apportées à la *Loi sur le Barreau* a entraîné d'autres changements dans le cadre de fonctionnement du Tribunal en 2007. La majorité des représentants des parties aux appels au Tribunal appartient au groupe des parajuristes, le groupe visé par la nouvelle réglementation. Le nouveau régime prévoit que tous les parajuristes pratiquant en Ontario, y compris les personnes qui fournissent des services de représentation dans les instances du Tribunal, ont besoin d'un permis à moins d'en être exemptés aux termes de la *Loi sur le Barreau* ou des règlements pris en application de cette loi. Le Tribunal a pris l'initiative d'informer les représentants de leurs obligations en vertu de la *Loi sur le Barreau*. Il a aussi facilité les demandes de permis de nombreux parajuristes en élaborant une procédure de référence. Enfin, le Tribunal surveille ses dossiers de près pour prévenir la perte de temps d'audience pouvant se produire si les représentants négligent de prendre les mesures voulues. Le Tribunal a aussi encouragé les parajuristes qui se disaient exempts à éclaircir leur situation auprès du Barreau. Le Tribunal poursuivra ce projet en 2008 en continuant à surveiller la situation juridique des représentants pendant la poursuite du processus d'octroi de permis. Comme le Barreau a introduit un code de déontologie pour les parajuristes, le Tribunal devra aussi évaluer ses mécanismes pour régler les problèmes pouvant se poser au sujet de la conduite des représentants.

Objectifs pour 2008-2009

Les deux prochaines années seront cruciales pour le Tribunal. Nous nous affairerons à stabiliser notre charge de travail, à fournir rapidement des dates d'audience, à assurer la diffusion d'information à jour sous une forme accessible et à collaborer avec nos groupes intéressés à la transition à un nouveau système d'octroi de permis

pour les représentants. Nous sommes en mesure de poursuivre ces objectifs avec confiance grâce à l'appui d'un personnel et d'un effectif de membres nommés par décret dévoués et avertis.

Dernières nouvelles au sujet du site Web (www.wsiat.on.ca)

Page d'accueil revue

Les visiteurs du site Web du Tribunal bénéficient maintenant d'un accès plus direct aux documents fréquemment utilisés grâce à une section intitulée *Liens les plus populaires*. Cette section de la page d'accueil offre les liens directs suivants : *Recherche de décisions*; *Directives de procédure*; *Documents de travail médicaux*; *Rapport annuel*; *Rapport trimestriel*; *Décisions récentes dignes d'attention*; *Présentation du TASPAAAT*.

Cette section de la page d'accueil est suivie d'une section *Pour les représentants*. Bien en évidence, cette section contient des liens directs vers la nouvelle réglementation pour les représentants parajuridiques, le code de conduite pour les représentants et la marche à suivre en cas de changement d'adresse d'un représentant. Cette section est suivie d'une section menant à des documents contenant des renseignements utiles pour faciliter la recherche d'un représentant.

Glossaire du TASPAAAT en langage simple

Les visiteurs du site Web ont maintenant accès à un nouveau glossaire renfermant les termes utilisés le plus fréquemment dans les instances du Tribunal. Ces termes sont accompagnés de définitions claires et faciles à comprendre. Pour consulter ce glossaire, il suffit de cliquer sur le lien *Glossaire du TASPAAAT – Définitions en langage simple* sous l'onglet *Documents du TASPAAAT* au côté gauche de la page d'accueil.

Prière de transmettre questions et commentaires au sujet du site Web à la gestionnaire Web à webmaster@wst.gov.on.ca.

Activités suite de la page 1

président du Tribunal, Ron Ellis, Alec Farquhar, Kathy Laird, Ivana Petricone, Jo-Ann Seamon et Lorne Sossin. Le symposium visait à réunir de nombreux spécialistes, intervenants et observateurs pour explorer les différents aspects de la situation existant dans le domaine de la justice administrative et les voies possibles de réforme. Le symposium bénéficiait de l'appui de la Fondation du droit de l'Ontario, de l'Aide juridique Ontario et de la faculté de droit de l'Université de Toronto.

Le 5 février, **Eleanor Smith** a donné un aperçu des directives de procédure du Tribunal et de ses questions de procédure lors du programme de 2008 de l'Institut annuel du droit administratif de l'Association du Barreau de l'Ontario. Elle a résumé le processus d'appel tout en puisant dans sa longue expérience pour fournir des exemples anecdotiques au sujet d'erreurs communes et donner des rappels au sujet de la conduite appropriée pour les représentants.

Le 4 avril 2008, l'avocat général du Tribunal, **Dan Revington**, s'est joint à Robert Ellis, promoteur en matière de sécurité, lors d'une présentation qu'il a donnée à trois cents élèves du secondaire de York Memorial Collegiate Institute à Toronto. Robert Ellis est bien connu partout au Canada et aux États-Unis pour ses excellentes présentations sur la santé et la sécurité des jeunes travailleurs. En 1999, le fils de Robert, David âgé de 18 ans, est décédé six jours après avoir été gravement blessé par une machine pendant sa deuxième journée de travail. Robert a utilisé cet événement dévastateur pour se lancer dans une croisade pour la santé et la sécurité des jeunes. Robert accepte de partager sa tragique expérience et de promouvoir la sécurité auprès de publics étudiants dans l'espoir de prévenir les accidents du travail parmi les jeunes travailleurs. Les élèves de York Memorial ont fait bon accueil à la présentation très dynamique de Robert. Dan a été heureux de participer au programme en répondant aux questions des élèves.

Le 7 avril 2008, le prix Tom Marshall en reconnaissance de l'excellence pour les juristes du secteur public a été décerné à David Lepofsky. La conseillère juridique adjointe du président du Tribunal, **Ann Somerville**, qui a participé à la création de ce prix, a présidé le comité de sélection de cette année.

Le 15 avril, **Marsha Faubert**, directrice générale du Tribunal, et **Debbie Dileo**, directrice des Services d'appel, ont participé à un séminaire présenté par la Ontario Mining Association à Sudbury. Elles ont fait une présentation intitulée The New Era of Paralegals and How it Impacts Employers and Workers. L'atelier visait à fournir des

Gros plan sur le TASPAAT

Volume 19, numéro 1

GROS PLAN est une publication gratuite du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

Si vous souhaitez faire partie de la liste de distribution de *Gros Plan*, veuillez communiquer avec les Services d'information au: (416) 314-3700.

Président du Tribunal : Ian Strachan

Directrice générale : Marsha Faubert

Chef de publication : David Beattie

Éditrice : Dawn Tam Patterson

Collaborateurs : David Beattie, Maria Erskine, Marsha Faubert, Melinda Reyes

Version française : Véronique Lavoie-Naster

Abonnement : Christiane Rieder

Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

505, avenue University, 7^e étage
Toronto ON M5G 2P2

Téléphone : (416) 314-8800

Télexcopieur : (416) 326-5164

Site Web : <http://www.wsiat.on.ca>

www.wsiat.on.ca

ISSN 1480-5731

renseignements d'actualité relatifs aux politiques de la Commission sur le retour au travail, aux programmes d'accréditation des employeurs, aux appels, au rôle des médecins ainsi qu'à la loi sur les assurances et à son incidence sur les employeurs.

Le 28 avril, **Carole Prest** a fait une présentation intitulée Rules, Policies and Guidelines lors de la conférence annuelle Fundamentals of Administrative Law & Practice de l'Institut Canadien.